

Le partenariat culturel et les pays d'Afrique

par Jean-Claude Le Dro

*Conservateur de la Bibliothèque Municipale
de Brest, avec la complicité de*

Rémi Sagna

pour les parties sur

les Centres de lecture et sur les statuts.

Du 1er juillet 1991 au 31 août 1992, en deux phases, l'une française, l'autre africaine, nous avons effectué une mission sur le partenariat culturel entre la France et les pays d'Afrique noire francophones dans les domaines du livre, de la lecture publique. Il s'agissait de faire un point sur diverses pratiques en plein développement relevant surtout de la coopération décentralisée, et plus spécialement sur les expéditions massives de documents en direction de l'Afrique (aujourd'hui on ajouterait l'Europe de l'Est). Le sujet est difficile à traiter car il exige d'aborder nombre de domaines.

Le partenariat culturel est souvent rejeté alors qu'il n'en est pas de même lorsqu'on aborde l'économique ou le social. L'identité culturelle ne doit pas bloquer les gens qui la revendiquent. C'est souvent le cas. Le développement culturel est inséparable de l'identité si on est dans un système dynamique. Pour certains l'identité culturelle exclut l'intervention extérieure. Le partenariat culturel implique un répondant alors que la plupart de nos interlocuteurs déplorent une absence quasi-totale de réponses des collègues africains. La réalité africaine est vraisemblablement telle que le développement culturel ne peut apparaître une priorité. "La création d'un espace culturel viable reste une gageure. Le partenariat est-il vraiment possible, ou réel, entre deux mondes que tout oppose sauf, peut-être, une volonté commune

d'arriver à ... quelque chose !" (E. S. Burkina-Faso)

Le mot "Partenariat", à notre avis, repose essentiellement sur l'idée qu'il faut amener l'autre à exprimer clairement, et complètement, ses besoins. Les perspectives sont alors dans la formation, l'information, l'aide matérielle, mais en se souvenant que le développement ne sera jamais que celui que veulent les Africains.

"Culturel" ne fait pas problème. On se limite à l'acceptation simple de recours aux pratiques culturelles... Cependant les places respectives de la lecture publique et de l'école ne sont pas évidentes pour qui veut parvenir à une appréciation correcte des besoins et des priorités. Il ne semble pas possible d'isoler totalement les partenariats éducatifs et culturels.

Le rapprochement "France/ Afrique noire francophone" pose davantage de questions. En particulier celle de l'impérialisme par opposition au respect de l'identité culturelle. On trouve des refus de jouer le rôle d'agents de ce qui est assimilé à un néo-colonialisme francophone. On peut rétorquer que la francophonie est une chance évidemment à saisir pour ces pays et, qu'après tout, ils ont eux-mêmes fait le choix de la langue française. Dans les deux cas il faut inclure la promotion des langues nationales dans le partenariat. Seuls quelques-uns s'en soucient.

rel entre la France noire francophones

Il est curieux de constater que le partenariat concerne davantage certains pays. Cela s'explique par les relations historiques anciennes, par l'activité plus ou moins grande de coopérants (religieux en particulier), par l'histoire récente du pays (le Tchad et la guerre), par l'action réfléchie ou non des médias, par les difficultés d'accès.

Nous ne séparons pas l'audio-visuel du livre. L'un et l'autre sont à l'évidence complémentaires et représentent pour les bibliothèques publiques un enjeu unique. C'est ce que signale avec force Regards croisés dans son document sur les bibliocases. L'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) va encore plus loin lorsqu'elle propose de marier, en un même lieu, livre, audio-visuel, jeux, sport. Il n'y manque qu'une intégration d'éco-musées, prévue à l'origine mais qui n'a été réalisée, à notre connaissance, nulle part. Au Tchad, à Gaoui, dans le cadre d'un projet de la Coopération française il existe une bibliothèque doublée d'un éco-musée alimenté par les populations kotoko de la région en objets anciens... Le succès des centres de lecture et d'animation culturelle est remarquable et l'Agence a bien des difficultés à faire face à la demande. Il manque cependant une véritable évaluation.

En d'autres documents il existe des descriptions des réseaux de lecture publique en Afrique noire francophone. L'ABF lors de son congrès de Dunkerque a publié une excellente brochure qui le fait ; en 1992 Culture et Développement (9 rue de la Poste, 38 000 Grenoble) a édité : *Livre / Lecture. Guide du partenariat Nord-Sud*. Il faut s'y reporter.

Rappelons seulement que la France développe des projets " Aide au livre "

qui consistent en des contrats passés avec les pays bénéficiaires (c'est-à-dire tous les pays d'Afrique noire francophones). Le bureau du livre au ministère de la Coopération est chargé de leur mise en oeuvre. Ils sont très ambitieux et veulent couvrir l'ensemble des pays concernés. Les moyens n'étant pas toujours à la hauteur cela donne parfois beaucoup de bibliothèques qui peuvent n'être que des points de lecture (au Tchad, par exemple) ou qui ouvrent avec des collections trop réduites. L'ACCT développe sur des régions ou des provinces (au début deux par pays) d'autres réseaux ignorant ceux de la coopération française. On peut le déplorer.

A titre d'exemple on peut développer ici comment sont mis en place les CLAC. Le projet date de 1985 et il a démarré par le Bénin, puis le Sénégal... Il ne concerne que le milieu rural qu'il s'agit de pourvoir en "structures d'animation culturelle et de diffusion documentaire" (livres, audio-visuel, jeux éducatifs et, depuis peu, matériel sportif). Ce sont les pays qui demandent la mise en place des projets qu'étudient des bibliothécaires québécois. Après une étude sur le terrain un comité de gestion est mis en place ; large et représentatif il assure le suivi et le contrôle du centre. Tous les centres ont une unité vidéo, une radiocassette, un magnétophone et des cassettes pour collecter la tradition ou pour des écoutes collectives. Le problème de l'entretien et du renouvellement de tous ces matériels est crucial. L'agence fournit les documents (environ 2 000 - 2 500), le matériel audiovisuel, éducatif, sportif, les jeux. Les difficultés restent dans le suivi et la continuité : l'enseignant animateur qui le gère en heures supplémentaires non rémunérées s'en va ; le bénévole performant trouve un travail... Le gros problème est celui du salaire. Quelques for-

mules d'autofinancement (très) partiel ont été tentées : adhésions payantes à la bibliothèque et aux projections, organisations de concerts, représentations théâtrales, bals... Les recettes sont dérisoires. Malgré cet énorme écueil on peut admettre que ces centres sont une réponse originale, adaptée à l'Afrique. (Tout ce développement sur les centres de lecture a été fait à partir d'un exposé de Rémi Sagna, directeur de la lecture publique du Sénégal).

D'autres aides proviennent du Canada, du Québec, de Suisse romande, de la communauté française de Belgique... Nos collègues africains doivent gérer tout cela. Mais en vertu de l'adage "Chacun ses pauvres" il peut être difficile d'avouer à Pierre l'aide fournie par Paul et donc de l'optimiser !

Le réseau des Bibliothèques Associées à l'UNESCO (UNAL) est récent. Il réunit 80 établissements, principalement du Tiers Monde. Livres et Lecture contribuant à la compréhension internationale il faut en élargir l'accès. Les membres vont donc promouvoir le dialogue interculturel, les cultures minoritaires, accroître la sensibilisation aux problèmes internationaux, diffuser les informations sur les publications de l'Unesco... Plusieurs ateliers se sont tenus sur : les bibliothèques et les problèmes d'environnement, la lutte contre l'analphabétisme et la compréhension internationale ; les activités interculturelles dans les bibliothèques d'Afrique ; le rôle et la place des bibliothèques associées. L'intérêt de ce réseau - et pas le moindre - est de multiplier les formes de partenariat. Tant Nord/Sud que Sud/Sud.

La coopération décentralisée : une idée nouvelle

La collectivité territoriale est un acteur incontournable du développement. Villes, départements, régions ont créé leurs offices, instituts de coopération... Le jumelage a permis de rapprocher les hommes par des échanges culturels, scolaires ou sportifs, économiques. Les motivations ne sont pas toujours altruistes mais les résultats sont souvent très intéressants. L'important est qu'il y ait synergie entre les coopérations institutionnalisées et décentralisées.

Le partenariat culturel intéresse directement ou en complément d'autres actions (en général jugées plus importantes) nombre d'associations. Elles ont une vocation francophone accusée ou sont caritatives. Présentées dans les brochures citées ci-dessus elles sont recensées dans le *Répertoire des organisations et associations francophones* de J. Bruchet.

"L'Association pour la diffusion internationale francophone de livres, ouvrages et revues" (ADIFLOR) expédie livres et revues français dans le monde entier. Les moyens et relais mis en oeuvre sont intéressants : marine nationale, armée de l'air, ministères des Affaires étrangères, de la Coopération, Alliance française, ordre de Malte, éditeurs... Son efficacité ne peut être mise en doute. D'autant plus qu'en lieu et place des grandes collectes on y a davantage le souci de la pertinence des envois.

"Regards croisés" poursuit son programme bibliocases en Casamance. Identique dans son esprit à celui des CLAC, il avait, lors de son lancement en 1987, un côté novateur en ce qu'il suggérait aux Africains d'imaginer leur modèle de lecture publique. Il ne fallait pas reproduire là-bas les structures propres à l'Occident. Le faible taux d'alphabétisés rendait peu crédible la notion de service public sauf à compléter par des animations pour les analphabètes, les associations de jeunes, de femmes et à trouver un peu d'auto-financement...

"Bibliothèques sans frontières" ou "Joie par les livres, secteur Afrique", sont trop connues des bibliothécaires, il ne nous semble pas opportun de les présenter. Pour la première association nous pensons qu'il faut rappeler son rôle dans l'organisation de stages pour les Africains en France et dans l'accueil des stagiaires. La seconde, soutenue par le ministère de la Coopération, ne s'intéresse qu'à la lecture des jeunes.

De notre enquête nous dégageons et classons les pratiques dominantes (l'offre)

Les **dons de livres** se pratiquent partout, vers tous les pays d'Afrique francophone. Très peu se soucient de savoir ce qui est vraiment utile. Une formidable énergie est dépensée (et aussi un

incroyable trésor d'astuces pour obtenir la gratuité qui consiste comme chacun sait à ce que d'autres paient) pour des expéditions de rebuts de greniers, de manuels scolaires dépassés ici, inadaptés là-bas. Il y aurait lieu d'établir des critères de choix (au demeurant peu évidents), ou mieux, de dialoguer avec son partenaire.

La **formation** prend deux aspects :

- pour les Africains en France il est difficile de trouver des structures d'accueil adaptées. Il y a déconnexion entre celles-ci et les établissements d'origine ; ou bien elles sont comparables et, en France, il est impossible d'assurer un suivi pédagogique par manque de personnel, de savoir-faire, de temps... En outre la venue des stagiaires doit correspondre à des nécessités du service et pas à une sorte de récompense.

- la formation assurée par des "experts" français n'est pas toujours pertinente. Ne peut-on favoriser les échanges Sud/Sud ? La connaissance des problèmes serait bien meilleure chez les intervenants même s'il nous apparaît qu'il y a un énorme fossé entre la lecture publique au Tchad et au Sénégal. Beaucoup de responsables peuvent enseigner la bibliothéconomie (qui ne peut être considérée, dans l'état actuel des choses, comme une absolue priorité), la reliure. Par contre les techniques d'animation, la connaissance de la littérature de jeunesse et de la production francophone en générale, le choix des livres, la gestion des documents audio-visuels ne nous semblent, pour le moment, pas maîtrisés par nos collègues...

L'Aide à l'édition, peu structurée quand il s'agit de la Coopération décentralisée, consiste en "coups", sympathiques certes, mais sans suivi. Quelques ouvrages en langues africaines mais surtout des publications bilingues (albums, contes) d'auteurs le plus souvent vivant en France.

En matière **d'investissement** les collectivités, associations, écoles françaises participent avec des bonheurs divers à des restructurations de bâtiments ou à la fourniture de véhicules remis en état, dans le cadre de Projets d'Action Educative. Cela ne peut être, comme on dit au Mali, "tout cadeau". Et il faut tou-

jours s'assurer que le bénéficiaire pourra gérer le "cadeau".

La **Promotion en France des cultures africaines** consiste en l'accueil d'auteurs (le plus souvent vivant en France) ou en la réalisation d'expositions. Il existe vraisemblablement d'autres pistes de réflexion et, surtout, des moyens pour faire dans la qualité et l'efficacité à partir du moment où toute préoccupation paternaliste nous a quittés.

Dans le cadre plutôt des partenariats éducatifs il existe des **échanges d'expositions**. En 1992 la Nouvelle encyclopédie Diderot a réalisé au Sénégal une grande opération qui consistait à faire dessiner et décrire par les enfants les divers aspects de leur vie quotidienne. En 1993 elle est programmée au Bénin.

D'autres prestations sont possibles telles que créer des mini papeteries (alimentées par des dons), des cafétérias, des points photocopie (là où c'est possible)... afin de générer des recettes pour acquérir du petit matériel, rémunérer un peu les bénévoles. On peut en trouver d'autres citées dans *Livre, lecture et coopération décentralisée* (Culture & développement, 1988).

Notre impression est que les initiatives sont nombreuses mais brouillonnes, non concertées. Il manque un point de passage conseillé mais pas obligé qui assurerait le suivi, l'aide technique, le conseil, la formation, la mise en relations, l'information.

En Afrique nous avons effectué une mission dans quatre pays, mais auparavant voyages et contacts furent nombreux et suivis. Ainsi avec les collègues béninois, sénégalais ou maliens depuis dix ans et plus. Il n'y a aucune raison de penser qu'en Afrique les pratiques de lecture tendent à une certaine uniformité. On doit cependant tenir compte du fait que nos interlocuteurs sont privés en matière de bibliothèques, de maisons d'édition, de librairies et qu'ils ont une connaissance très réduite de la production francophone. On peut se reporter à quelques enquêtes ou études. Plusieurs ont paru dans la revue du club des lecteurs d'expression française (CLEF) *Notre librairie*, en particulier les résultats d'une

enquête menée en 1985 à Brazzaville; *Jeune Afrique* a publié quelques sondages dont l'un ("Ce que lisent les africains" N° du 6 février 1991) qui dans les dix auteurs les plus appréciés de ses lecteurs ne met que quatre Africains et place en tête Victor Hugo, suivi de... Guy des Cars ! Dans le N° 134 (1986) un article intéressant : "Librairie en Afrique : un métier impossible ?" On doit encore conseiller *Livre et communication au Nigéria* d'Alain Ricard (Présence africaine) qui est très intéressant malgré sa date de parution : 1975. En Afrique on lit pour arriver à quelque chose. Il s'agit d'une lecture fonctionnelle ou utilitaire. En Ouganda, 69% des personnes interrogées (au Ghana : 74,4%) s'estiment en droit d'attendre une récompense pour les connaissances acquises par la lecture. Ceci pouvant expliquer pourquoi les livres les plus recherchés sont les manuels scolaires. Il est possible d'approfondir cette question en se reportant à *Notre Librairie* qui a publié les résultats d'une enquête menée en 1985 au Congo, principalement sur Brazzaville ou au livre d'Alain Ricard déjà cité.

Les demandes africaines sont multiples et projeter, sans précautions, un modèle français nous paraît très contestable.

Nous pouvons sérier quelques problèmes (sans prétention aucune à l'exhaustivité). Il y a réticence à réclamer le double réseau "lecture publique" et "scolaire". Souvent le pays n'en a pas les moyens et tous deux vivent. La lecture publique, seule capable de conserver les jeunes quittant l'école et les adultes lettrés, présente un réel intérêt. Cependant si nous devions établir une priorité nous aurions quelques états d'âme. Ainsi lors du colloque organisé à Marseille en décembre 1992 la question a été posée par des Africains de l'évidente nécessité de chercher à résoudre les problèmes de lecture par le canal privilégié (sinon exclusif) de l'école. Dans l'équilibre souhaitable des collections, il faut en tenir compte et se pencher sur la lancinante question de la place des manuels scolaires dans les bibliothèques publiques. A notre sens la politique d'expéditions massives de manuels scolaires est parfaitement inappropriée mais, à titre

d'usuels, des manuels en nombre restreint dans les rayons ne relèvent pas de l'aberration. Bien au contraire.

Les établissements africains ne connaîtront leur plein développement que s'ils résolvent le délicat problème de l'accès des analphabètes et des illettrés. Faut-il rappeler que les niveaux de lecture sont très divers et que la répartition française en classes d'âge n'a pas de sens.

Les envois massifs désorganisent les réseaux et annihilent partiellement les efforts de rationalisation. Les opérations sauvages d'envois de livres gênent le travail des assistants techniques de la Coopération française et des directeurs nationaux. Les problèmes liés à l'entrée des ouvrages dans le pays leur incombent souvent ainsi que les opérations matérielles de remise en état, de catalogage, de répartition.

Les assistants techniques du ministère de la Coopération sont des relais obligés. Ils allient une connaissance du terrain africain à une information structurée venant de France. Ils ont des compétences certaines et dans le cadre du partenariat il

faut s'adresser à eux. L'effort doit être poursuivi pour leur formation.

Les Africains sont très démunis en ce qui concerne l'édition et la diffusion. La plupart des pays ne possèdent ni maisons d'édition, ni librairies (sauf dans quelques grandes villes). Réseaux de vente-échange ou "librairies par terre" n'y pallient guère. Il est nécessaire d'aider l'édition inorganisée et, le plus souvent, liée à l'alphabétisation. En Afrique beaucoup de gens écrivent. Il y a matière à coopérer dans les domaines de la formation et des savoirs techniques et dans la mise en place de réseaux de diffusion. De même on peut aider l'édition scolaire ou fournir des livres adaptés, mais les critères de cette adaptation restent à déterminer. Les bibliothécaires ne connaissent pas la production francophone et ne peuvent formuler des choix. La formation d'un esprit critique chez les bénéficiaires de nos "largesses" est nécessaire. Pour les partenaires français, respecter ces choix, est indispensable.

Sous-tendu d'idéologie, le problème des langues nationales, ne peut être escamoté. Il faut imaginer des stratégies d'aide relevant, par exemple, de la micro-édition. Il existe un réel danger si on alphabétise seulement en langues nationales car on risque de créer un développement à deux vitesses : un avec les valeurs nationales ; un autre avec les valeurs françaises en supplément. Il n'y aura d'édition en langues nationales que s'il y a lectorat. Ce n'est pas toujours le cas.

Il n'existe guère de statut du bibliothécaire. Profession non reconnue elle n'est pas dans les nomenclatures officielles, sauf en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Cameroun. Cela donne des réseaux - dont le dynamisme est incontestable - mais qui s'appuient beaucoup sur un surprenant bénévolat qui existe dans les villes comme dans les zones rurales ; dans les bibliothèques de lecture publique comme dans les centres de documentation. Il ne s'agit pas d'un choix délibéré mais du résultat de contraintes imposées par les mesures d'ajustement structurel du FMI ou de la Banque mondiale (en particulier, interdiction de recruter de nouveaux fonctionnaires). Ainsi des bibliothèques sont tenues par des animateurs culturels, des

enseignants, des fonctionnaires qui travaillent alors en heures supplémentaires non reconnues... Parfois il s'agit bel et bien de bénévoles au sens où nous l'entendons en France. De ces situations multiples découlent des problèmes divers : avenir professionnel et social de ceux qui l'assument alors qu'ils n'ont ni emploi, ni rémunération. Continuité de l'engagement, et donc de la structure. Renouvellement de ce personnel et formation des nouveaux venus à assurer en permanence. Personne n'a su résoudre efficacement ce problème. Donner aux responsables des réseaux et aux associations de bibliothécaires, d'importants moyens en ce domaine relève d'une bonne piste de réflexion pour un partenariat efficace.

Bien qu'il soit rapide, ce panorama peut mener à quelques suggestions à caractère utopiste (provisoirement ?)

Le but de notre mission était d'étudier une offre et une demande. Il s'agit d'établir le lien entre les deux. Si on accepte que l'offre existe mais que la demande est floue (voire inexistante car non formulée), il faut amener celle-ci à plus de précision. Une ou plusieurs associations devraient mettre en place une structure dirigée par un professionnel. Il serait malencontreux de confier ce travail à une administration qui paraîtrait suspecte à nombre de tenants de la coopération décentralisée. A l'instar d'une organisation anglaise, Ranfurly, qui fait un étonnant travail en ce secteur pour les pays anglophones, elle aurait pour mission de :

- susciter les dons de livres ;
- rechercher des partenaires financiers ;
- obtenir des tarifs avantageux pour les transports ;
- préciser les demandes par des missions de terrain ;
- évaluer les actions... ;
- informer collectivités territoriales, associations ;
- réaliser des expositions itinérantes de qualité afin de sensibiliser, en France et en Afrique, aux cultures africaines.

On prévoit deux limites à ces missions :

- éviter les situations de concurrence avec les éditeurs, parfois prêts à donner

au nom de l'aide humanitaire, mais entendant préserver des champs commerciaux éventuels ;

- s'engager à favoriser le développement des éditions nationales en leur trouvant un public ou en acquérant une partie de leurs productions lorsqu'elles sont de qualité.

Matériellement cela implique un lieu, de préférence en province. Des collectivités disposent de locaux qu'elles mettraient volontiers à disposition. Le choix de la structure associative implique le bénévolat avec des professionnels pour responsables techniques. Le partenariat sur cette action - et son financement - doivent relever des ministères, de la Coopération, de la Culture, de la Francophonie, de l'Education Nationale... Il est possible d'y intéresser des gens du privé et peut-être la Direction du livre et de la lecture. Cette association étendra son champ à la francophonie. On peut imaginer une palette de prestations qu'elle offrirait en tant que structure d'aide au partenariat culturel :

- Stockage des dons d'éditeurs, de libraires, de bibliothécaires, de particuliers avec recherche des moyens les moins onéreux pour les rassembler ; on y assure le tri en fonction des besoins reconnus des partenaires (pour ce faire des missions sont organisées, des relais locaux établis...). Une évaluation suivra chaque opération ;
- Lieu international pour des séminaires ;
- Base de données des personnes ressources, adresses, informations sur ce qui se fait dans les domaines du partenariat et du développement culturels. Mais aussi base de données destinée aux commerciaux (à l'instar des "business librairies") sur les pays francophones. Ministères, Banque mondiale, CCI, ambassades, subventionneraient un produit de qualité.
- Petite librairie et centre de documentation sur les sujets la concernant ;
- Structure d'aide à la promotion des métiers culturels et de formation de techniciens du livre pour les pays francophones du Sud. Elle pourra mener une politique d'avances remboursables (avec des formules de prêt alternatif ?) pour

des entreprises petites ou moyennes reconnues solvables et les aidera à se gérer et à former leur personnel ;

- Elle participera à l'élaboration de programmes pour la promotion des langues nationales, des méthodes d'apprentissage. La formation d'un public francopho-

ne est vraisemblablement lié à une éducation en langues vernaculaires ;

- Résidence d'illustrateurs et d'auteurs, elle jouera un rôle dans la détection de nouveaux talents qui peuvent intéresser des éditeurs français ; peut-être en organisant des prix.

Le projet verrait sa mise en œuvre étalée sur plusieurs années après un choix dans les axes suggérés ci-dessus. Il peut démarrer avec une équipe réduite.

BIBLIOGRAPHIE :

Actions (Les) de coopération et d'échanges à caractère culturel entre la France et l'Afrique. Culture & Développement : 1990.

Afrique (L') *culturelle*.- Numéro spécial de la revue *Après-demain*. Juillet 1991.

Arnau (J) .- *La culture et les stratégies du développement*.- Unesco : 1985.

Benham (D) .- *Enjeu culturel du développement*.- Unesco : 1981.

De l'assistance au partenariat. Bibliothèque et francophonie.- Association des Bibliothécaires Français : 1990.

Bruchet (J) .- *Organisations et associations francophones. Répertoire 1992*.- La Documentation Française : 1992.

Bulletin de la Joie par les livres. Secteur Afrique.- 3 numéros parus en 89, 90 et 92.

Ce que lisent les africains.- Jeune Afrique/Lire du 6 février 1991.

Chocs de cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel.- L'Harmattan : 1989.

Commission française Justice et paix .- *Les cent mots-clés du développement et du tiers-monde*.- La Découverte : 1990.

Commission française Justice et paix .- *Coopérer au développement aujourd'hui*. Le Centurion : 1986.

Culture & Développement .- *Annuaire des échanges culturels France-Afrique*.- 1991.

Culture & développement : *Guide des échanges culturels France - Afrique*.- 1992.

Danset (F) .- *La coopération internationale entre les bibliothèques dans le cadre du réseau Unesco de bibliothèques associées*.- Unesco : 1992.

Des livres pour l'Afrique : un choix de 4800 titres pour toutes les bibliothèques.- CLEF : 1992.

Francophonie (La) de A à Z. 135 mots-clés.- Ministère de la Francophonie : 1990.

Guez (N) .- *(l') Art africain contemporain. Guide 1992-1994*.- ADEC, P. : 1992.

Guide pratique de la Décennie mondiale du Développement Culturel.- Unesco : 1988.

Kabou (A) .- *Et si l'Afrique refusait le développement ?* L'Harmattan : 1991.

Kellermann (L) .- *Dimension culturelle du développement. Bibliographie sélective et annotée 1985-1990*.- Unesco : 1991.

Kotei (S.I.A.) .- *Le livre aujourd'hui en Afrique*.- Presses de l'Unesco : 1982.

Le Dro (J-C) .- *Création d'un réseau de bibliocases en Casamance (Sénégal)*.- Regards Croisés : 1987.

Le Dro (J-C) .- *Livre. Lecture. Guide du partenariat Nord - Sud*.- Culture & développement : 1992.

Leenhard (M) .- *De la réutilisation des livres voués au pilon à l'amélioration des pratiques de don*.- Cahiers de l'économie du livre N°5 de mars 1991.

Livre, lecture et coopération décentralisée. Journées d'étude de Limoges 13-14 octobre 1988.- Culture & développement : 1989.

Magnier (B) .- *Littératures d'Afrique noire*.- CLEF : 1991.

Ngandu Nkashama (Pius) .- *Littératures et écritures en langues africaines*.- L'Harmattan : 1992.

Nicoli (E).- *Libraire en Afrique : un*

métier impossible.- Jeune Afrique N° 134 (1986).

Notre librairie.- CLEF : en cours.- Cette revue de référence publie des numéros spéciaux sur les littératures des pays d'Afrique noire francophone, des bibliographies, des manuels de bibliothéconomie...

Pour un espace éditorial et audio-visuel francophone : co-édition, co-production, co-opération. Actes du colloque de l'AFAL.- ACCT : 1989.

Poussou (V).- *Le Livre français en Afrique francophone*.- in : Cahiers de l'économie du livre N°4 (déc 1990).

Réseaux (Les) Unesco de bibliothèques associées.- Unesco : 1990.

Ricard (A) .- *Livre et communication au Nigéria*.- Présence africaine : 1975.

Staiger (R C) .- *Comment planifier et organiser des campagnes de lecture dans les pays en voie de développement*. Unesco : 1983.

Steiner (Anne).- *L'Opération Lecture Publique au Mali : bilan et perspectives*.- Mémoire pour le DESS Direction des projets culturels : Université des Sciences sociales Grenoble 2. Institut d'études politiques : Grenoble, 1990.

Verhelst (T) .- *Des racines pour vivre ? Sud-Nord : identités culturelles et développement*.- Duculot : 1987.

Zell (H M) .- *L'édition et le développement du livre en Afrique. Une bibliographie*.- Unesco : 1984. (Bibliographie un peu dépassée mais on trouve dans cette brochure une étude très intéressante pp. 33-65).